


ARDENNE
 METROPOLE

LA LETTRE HEBDO



Carrefour des secrétaires de mairie et DGS - 11 octobre 2016

Loi Pinel

sylvie.maris@ardenne-metropole.fr

Bonne nouvelle pour les investisseurs ! Comme espéré, Charleville-Mézières va devenir la première commune d'Ardenne Métropole à intégrer le club des villes bénéficiant des effets de la loi Pinel. Ce dispositif permet en effet d'intéressantes réductions d'impôts octroyées par l'Etat aux particuliers faisant l'acquisition de logements (à l'exception des logements sociaux) destinés à la location. Précisions importantes, cette dernière doit se prolonger au moins 5 ans et concerner des logements neufs ou intégralement renouvelés. D'autres communes de l'agglomération pourraient envisager à leur tour de faire acte de candidature.

Des secrétaires solidaires

vincent.chaumont@ardenne-metropole.fr

Cette semaine s'est déroulé le 4^{ème} carrefour des secrétaires de mairie et des directeurs généraux des services d'Ardenne métropole. Au programme, synthèse des trois premières rencontres, groupements de commande, programme Leader, mutualisation... Sans oublier le fil rouge de cette réunion : la pratique administrative en réseau. Plusieurs points ont été actés à ce propos : la constitution d'un fichier regroupant les adresses électroniques et téléphones des participants ; la réflexion sur le lancement d'un intranet sur l'ensemble des communes du territoire ; la proposition de création d'une association regroupant secrétaires de mairie et directeurs, permettant de faciliter les échanges et l'assistance, mais également de combattre l'isolement territorial.

Un suspense enrichissant...

christine.duchenois@ardenne-metropole.fr

Les instances européennes ont le chic pour bâtir des acronymes porteurs : après Leader, un programme qui permettra aux secteurs ruraux de notre agglomération de disposer d'une enveloppe approchant 1,5 million, voici Feder. Il s'agit cette fois d'aider financièrement des projets d'investissement lourds concernant des zones urbaines. La candidature d'Ardenne Métropole à ce dispositif était étudiée ce vendredi 14. Et même si les voyants semblaient tous au vert, il faudra patienter encore quelques jours pour que nous soyons officiellement fixés. En jeu, une somme proche de 5 millions d'euros... : ça vaut le coup d'attendre !

Compost gratuit

eric.picart@ardenne-metropole.fr

Les efforts demandés aux usagers en matière de tri des déchets peuvent être récompensés. Ils le sont déjà par la certitude d'accomplir ainsi des gestes bénéfiques à notre environnement, mais également de manière plus concrète, comme c'est le cas actuellement avec l'opération « retour du compost » : jusqu'au 23 octobre, vous pouvez obtenir du terreau en vous rendant dans les déchèteries d'Aiglemont, Flize, Gerspunsart, Glaire, Montcy-Notre-Dame/Le Waridon, Pouru-Saint-Rémy ou Vrigne-aux-Bois. Cette offre est totalement gratuite... mais n'oubliez pas d'apporter votre contenant et votre pelle !